

PARTIE 1 GÉNÉRALITÉS

1.1 NORMES DE RÉFÉRENCE

- .1 Groupe CSA (CSA):
 - .1 CAN/CSA-B45 Series-02, Plumbing Fixtures (Appareils sanitaires)
 - .2 CSA B125.3-F18, Accessoires de robinetterie sanitaire
 - .3 CSA B651-F18, Conception accessible pour l'environnement bâti
- .2 Conseil national de recherches Canada (CNRC)
 - .1 Code national du bâtiment - Canada 2020 (CNB)

1.2 DOCUMENTS/ÉCHANTILLONS A SOUMETTRE POUR APPROBATION/INFORMATION

- .1 Soumettre les documents et les échantillons requis conformément à la section 01 33 00 - Documents et échantillons à soumettre.
- .2 Fiches techniques
 - .1 Soumettre les fiches techniques requises ainsi que la documentation du fabricant concernant les appareils sanitaires. Les fiches techniques doivent indiquer les caractéristiques des produits, les critères de performance, les dimensions, les limites et la finition.

1.3 DOCUMENTS/ÉLÉMENTS A REMETTRE A L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX

- .1 Soumettre les fiches d'entretien requises conformément à la section 01 78 00 - Documents/Éléments à remettre à l'achèvement des travaux.
- .2 Les fiches d'entretien doivent indiquer ou comprendre ce qui suit:
 - .1 une description des appareils sanitaires et des accessoires, y compris le nom du fabricant, le type, le modèle, l'année de fabrication et le débit;
 - .2 les détails concernant le fonctionnement et l'entretien des appareils et des accessoires;
 - .3 une liste des pièces de rechange recommandées.

1.4 TRANSPORT, ENTREPOSAGE ET MANUTENTION

- .1 Livrer les matériaux et les matériels au chantier dans leur emballage d'origine, lequel doit porter une étiquette indiquant le nom et l'adresse du fabricant.

PARTIE 2 PRODUITS

2.1 APPAREILS ET ACCESSOIRES

- .1 Appareils sanitaires: fabriqués conformément aux normes pertinentes de la série CAN/CSA-B45
- .2 Robinetterie et accessoires connexes: fabriqués conformément à la norme CSA B125.3
- .3 Robinetterie apparente en laiton: chromée.
- .4 Nombre d'appareils et d'accessoires et emplacement de ceux-ci: selon les indications des dessins d'architecture.
- .5 Appareils installés: provenant d'un même fabricant.
- .6 Robinetterie et accessoires installés: provenant d'un même fabricant.
- .7 Les accessoires doivent être noirs afin de mieux contraster avec l'évier environnant pour les malvoyants ; à approuver par le client.

- .8 Lavabos (L-1):
- .1 Cuvette : Conception sans obstacle, 508 mm de large x 464 mm d'avant en arrière x 127 mm de haut, lavabo mural, trou central et trou secondaire pour distributeur de savon, finition blanche, porcelaine vitrifiée, assemblage de déchets de 32Ømm, trop-plein arrière.
 - .2 Garniture : Robinet électronique sans contact, enfichable, corps double chromé, orifice central unique, débit de 5 LPM (1.32 GPM). Le col de cygne n'est pas acceptable.
- .9 Bassin de Wudu à deux niveaux (L-2):
- .1 Bassin : Combinaison d'un évier et d'un lave-pieds à deux niveaux, 540 mm de large x 400 mm d'avant en arrière x 960 mm de haut, montage mural, finition blanche, porcelaine. Raccordements sanitaires et d'eau à l'arrière, 40 mm pour le lave-pieds et 32 mm pour l'évier.
 - .2 Robinetterie : robinets à levier unique, en acier inoxydable, avec mitigeur thermostatique. Robinets séparés pour l'évier et le lave-pieds.
- .10 Évier de la cuisine/du coin-cuisine (S-1):
- .1 Evier : Évier à un seul compartiment, à montage par le haut, sans rebord de robinetterie. Acier inoxydable de type 304 (CNS 18/10) de calibre 20 (0,9 mm). Dimension totale 451 mm x 451 mm x 127 mm. Les surfaces exposées sont en finition satinée #4. Sous-couche pour réduire la condensation et la résonance. Comprend les raccords de vidange et le joint d'étanchéité appliqué en usine. Certifié selon ASME A112.19.3/CSA B45.4. L'évier doit être installé au maximum à 865 mm au-dessus du sol fini.
 - .2 Robinet : Mitigeur, installation monotrou, montage sur le pont, corps en laiton massif sans plomb, cartouche de soupape à disque céramique, bec pivotant, saillie de 209 mm, résistant au vandalisme, débit de 2,2 GPM (8,3 LPM), alimentations flexibles en acier inoxydable
- .11 Toilettes (WC-1)
- .1 Placard d'eau : Montage mural sans barrière, sortie arrière, porcelaine vitrifiée avec surface antimicrobienne, système de chasse d'eau à siphon, fonctionne dans une plage de 4,2 l/chasse à 6 l/chasse, entrée brute de 133 mm, cuvette allongée, trappe d'accès interne entièrement vitrée de 56 mm.
 - .2 Garniture : Siège de toilette robuste à l'avant ouvert, pour cuvette allongée. Se référer aux dessins architecturaux pour la hauteur du siège.
 - .3 Dossier : distance standard de 69,9 mm à 73 mm par rapport au mur fini. Barre en acier inoxydable avec finition satinée #4 avec brides et couvercles, avec panneau arrière en plastique stratifié blanc antique. Brides d'encliquetage dissimulées et matériel de montage inclus.
 - .4 Chasse d'eau : Type de membrane à action silencieuse, en acier inoxydable, capteur électronique de proximité, activé par infrarouge, câblé avec transformateur. Le bouton de commande manuelle doit être placé au centre des toilettes ou du côté du transfert.
- .12 Tuyauterie de fixation :
- .1 Alimentation en eau chaude et froide de chaque appareil:
 - .1 Les robinets d'arrêt doivent être en laiton, avec des joints en laiton à rotation complète et des rondelles remplaçables. L'entrée doit être de type IPS et la sortie de type OD à compression. Tous les robinets d'arrêt de l'appareil doivent être de type tournevis.
 - .2 Chromé dans toutes les parties exposées.
 - .2 Déchets:
 - .1 Siphon en P en laiton moulé, de type réglable, avec orifice de nettoyage sur chaque appareil ne comportant pas de siphon intégré.
 - .2 Chromé dans toutes les parties exposées.
 - .3 Les purgeurs de lavabo et d'évier de gros calibre doivent être en laiton moulé, de type réglable, avec un coude mural en laiton sans soudure de calibre 17. Les écrous de fixation doivent être en laiton, le zinc n'est pas autorisé. Les siphons en P doivent être de type amovible/union ou inclure un dispositif de nettoyage.

- .4 Les crépines de lavabos doivent être en laiton moulé chromé avec un embout en laiton sans soudure de 17 ga.
- .5 Tous les lavabos et éviers sans obstacle doivent être équipés d'une pièce de queue décalée chromée en plus du siphon en P avec orifice de nettoyage. Isoler le siphon en P et les tuyaux d'eau chaude et froide avec une isolation de surface préformée et finie. L'isolation et le ruban Armaflex ne sont pas acceptables.

PARTIE 3 EXÉCUTION

3.1 APPLICATION

- .1 Instructions du fabricant: se conformer aux recommandations écrites du fabricant, y compris à tout bulletin technique disponible, aux instructions relatives à la manutention, à l'entreposage et à la mise en oeuvre des produits, et aux indications des fiches techniques.

3.2 INSTALLATION DES APPAREILS SANITAIRES

- .1 Hauteurs de montage
 - .1 Hauteur de montage des appareils en général: selon les recommandations du fabricant, à moins d'indications contraires dans le devis ou sur les dessins.
 - .2 Hauteur de montage des appareils muraux: selon les indications, mesurée à partir du plancher revêtu.
 - .3 Pour personnes ayant une incapacité physique: selon les exigences les plus rigoureuses énoncées soit dans le CNB soit dans la norme CSA B651

3.3 RÉGLAGE

- .1 Se conformer aux exigences relatives à la conservation de l'eau prescrites dans la présente section.
- .2 Réglage
 - .1 Régler le débit normal de manière qu'il corresponde au débit calculé.
 - .2 Régler la pression d'alimentation en eau des appareils de manière qu'il ne se produise pas d'éclaboussure à la pression maximale.
- .3 Vérification
 - .1 Vérifier l'état et le fonctionnement des aérateurs.
 - .2 Vérifier le fonctionnement des brise-vide et des dispositifs antirefoulement dans toutes les conditions de service.
 - .3 Vérifier le fonctionnement des dispositifs de commande d'alimentation des lavabos collectifs.
- .4 Vérification des mitigeurs thermostatiques
 - .1 Vérifier les températures de consigne, les sécurités ainsi que le fonctionnement des appareils.

FIN DE SECTION